

Conférence de Presse – Jeudi 29 septembre 2022
POLITIQUE PORTUAIRE DU DÉPARTEMENT
EN CHARENTE-MARITIME

GESTION DES PORTS DE LA CHARENTE-MARITIME ... UN ENGAGEMENT FORT DU DÉPARTEMENT

Dans le cadre la loi NOTRe, le Département a souhaité **conserver sa compétence portuaire** sur l'ensemble des ports départementaux de la Charente-Maritime.

À NOTER ➤ Le Département gère 22 sites portuaires, 3 ports restent concédés à des Communes et 16 entités ont été transférées à des syndicats mixtes portuaires au sein desquels le Département siège aux côtés des Communes et des Intercommunalités. 10 ports restent de compétence et de gestion communale.

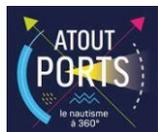
Le 1^{er} janvier 2023, le Département reprendra en gestion les ports du Chapus et de Mérignac aujourd'hui concédés à la Commune de Bourcefranc-le-Chapus.

Pour assurer ces missions ce **sont 36 agents départementaux (01/01/2022) qui sont affectés à la gestion des ports départementaux**, répartis au sein de trois entités : Police/Administration/Régie, exploitation et équipes portuaires.

D'autres agents de la Direction de l'Eau, de la Mer et du Littoral contribuent à la gestion de ses sites, notamment le service ingénierie et littoral pour la réalisation des gros travaux portuaires et la cellule qualité des eaux littorales et portuaires.



SCHÉMA DÉVELOPPEMENT & MODERNISATION PLAISANCE



La société Atout Ports accompagne le Département dans la définition et le déploiement d'un Schéma de Développement et de Modernisation de la Plaisance en menant une étude portant sur les 3 axes suivants :

- Actualiser l'état des lieux et analyser les rapports offres/demandes pour **définir les enjeux prioritaires**.
- Définir une **stratégie** de développement de la plaisance.
- Déterminer un **plan d'actions** opérationnel.

L'état des lieux de l'ensemble de nos ouvrages portuaires a permis d'établir un programme d'investissements afin de préserver les infrastructures portuaires et mettre en place un programme régulier d'entretien.

Ainsi, une **Autorisation de Programme de 16,5 M€** a déjà été votée par l'Assemblée Départementale et permis d'engager les premiers travaux, notamment sur les ports du Château d'Oléron, de Charron, de Boyardville et de Saint-Martin de Ré.

Cette nouvelle dynamique départementale s'inscrit dans un Schéma de Développement et de Modernisation de la Plaisance visant à mettre en réseau les ports de Charente-Maritime et à harmoniser et mutualiser l'offre de services et l'accueil des plaisanciers sur le bassin de navigation des Pertuis de la Charente-Maritime.

ÉTAT DES LIEUX & ENJEUX PRIORITAIRES

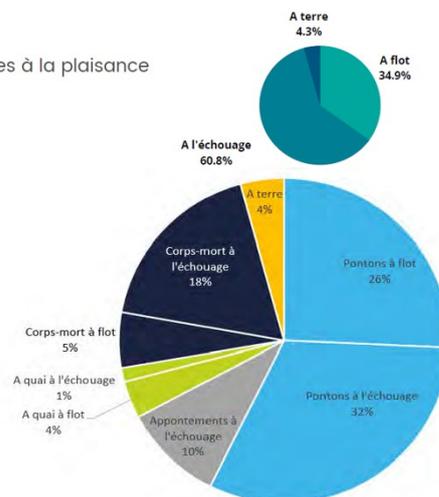
L'état des lieux de l'ensemble des ports de la Charente-Maritime a permis :

De dresser un tableau de l'offre existante en matière de plaisance ...

De mettre en évidence les atouts et les faiblesses de nos ports en fonction de ...

- Équipements et infrastructures (Les espaces à flots et à terre, la manutention, les équipements, l'accessibilité ...).
- Niveau de services.
- Attractivité (Tourisme, Patrimoine, Évènements, Communication, Typologie ports ...).
- Numérique (Logiciel de gestion commun, Site Internet, Vidéo protection, Écrans info, Wifi, gestion accès ...).
- Démarches environnementales (Meilleure visibilité de l'existant, Sensibilisation des plaisanciers, Communication sur les aires de carénage, Démarche de certification Ports Propres ...).

Périmètre étudié : 2 735 places dédiées à la plaisance



De classer les sites portuaires selon 3 typologies (structurés, à développer et singuliers) selon leur accessibilité, leur attractivité leur niveau de service et d'équipement, de redevance et d'escales.

D'en souligner les enjeux prioritaires afin de définir un plan d'actions ...

- **Structurer la gestion**

Déploiement d'un portail usagers | Adoption d'une grille tarifaire harmonisée, à la méthodologie commune.

- **Développer les services**

Moderniser les outils et les services.

- **Professionaliser la relation client**

Accueil en capitainerie et sur les plans d'eau | Parcours clients, fidéliser les plaisanciers.

- **Assurer la pérennité des équipements**

Entretien des équipements (plan de maintenance, ...) | Poursuite de la remise à niveau des infrastructures.

- **Développer l'offre commerciale**

Augmenter le nombre de places à flot et à terre | Proposer des contrats alternatifs et personnalisés | Mettre en réseau des ports dans l'ensemble du département | Améliorer la communication (*plus visible et accessible*).

LA VOLONTÉ DE PLUS ET MIEUX COMMUNIQUER AUPRÈS DES USAGERS

Déployer une signalétique sur site harmonisée, éditer des outils de communication clairs et pratiques, créer un portail en ligne pour gérer les inscriptions, les contrats et informer régulièrement les usagers et acteurs portuaires. Promouvoir les offres et services disponibles.



UN PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT PORTUAIRE

Pour la période 2018 – 2022 ce sont 16, 5M€ qui ont été engagés pour effectuer ...

- Des travaux de **reprise des ouvrages stratégiques** subissant des désordres importants
- La réalisation d'**opérations d'aménagement portuaire structurantes** (création de places de ports, à flot ou à sec).
- La **poursuite du programme d'équipement** des ports en dispositifs évitant rejets et pollutions (aires de carénage).

Réalisations en cours 2022

Remplacement de l'épi de protection du port de Saint-Martin de Ré



Réalisations 2018-2021



POLITIQUE PORTUAIRE ... QUELQUES REPÈRES

Décembre 2015 – Le Département demande le maintien de sa compétence pour les 36 ports qui lui avaient été transférés par l'État ainsi que sur les 7 ports de la rive droite de l'estuaire de la Gironde relevant du Grand Port Maritime de Bordeaux.

Pour certains ports



Le Département s'est associé aux collectivités concernées au sein de **Syndicats mixtes portuaires** :

- des ports de commerce de **Rocheftort et de Tonnay-Charente** avec la Communauté d'agglomération Rocheftort Océan (CARO),

- des ports de l'estuaire de la **Seudre** avec la Communauté d'agglomération Royan-Atlantique et la Commune de Marennes,

- des ports de **Royan et de Bonne-Anse** avec la Communauté d'agglomération Royan-Atlantique (CARA).

» En décembre 2018

Vote de deux autorisations de programme au bénéfice des Syndicats mixtes des ports de Rocheftort et Tonnay-Charente (2,05 M€) et des ports de la Seudre (450 000 €) et d'un crédit de 400 000 € en faveur du Syndicat mixte des ports de Royan - Bonne Anse.

» Juin 2019

Le Département finance le projet d'extension du port de La Tremblade. Autorisation de programme (AP) de 4,79 M€.

» Décembre 2019

Le Département prend en charge la réalisation d'une voie de desserte portuaire à Tonnay-Charente. Vote d'une enveloppe de 8,5 M€.

» 1^{er} janvier 2019

Le **Syndicat mixte du port de pêche de Chef-de-Baie à La Rochelle** est créé le 1^{er} janvier 2019 avec la Communauté d'agglomération de La Rochelle. Élaboration d'un programme d'investissements d'environ 15 M€, financé à parité. Pour l'année 2019, le Département vote une enveloppe de 1,5 M€.

Pour les autres ports



Les autres ports sont repris en **régie directe** aux échéances des concessions. Un programme pluriannuel d'investissement est mis en œuvre. Une première enveloppe d'1,5 M€ a été votée pour l'aménagement des ports de La Flotte et de Charron (Corps de Garde).



Port de La Cotinière sur l'Île d'Oléron



© Sébastien Lacroix



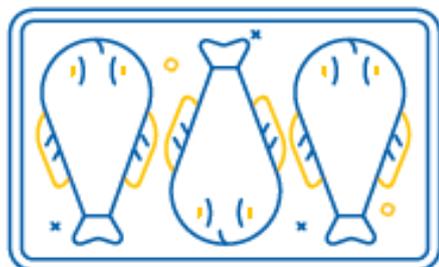
Grand Port Maritime



• Juin 2016 - Approbation de la convention de financement du CPER 2015-2020 dans le volet relatif au **GPM de La Rochelle** :

- quai n°2 de l'Anse Saint-Marc,
- développement du terminal de Chef-de-Baie,
- aménagement de la Repentie,
- modernisation du réseau ferroviaire,
- développement du Pôle de réparation et de construction navale.

Participation du Département : 10 % (enveloppe de 5,05 M€).



Soutien aux criées



• Décembre 2016 - Soutien aux investissements de modernisation des 3 ports de pêche. Une enveloppe de 1 M€ est votée pour la période 2017-2020 avec cofinancement du Fonds européen pour les Affaires maritimes et la pêche (FAMP).

Dragages



Budget du Service départemental des dragages

BP 2019

6,66 M€

dont 2,24 M€ en investissement

BP 2020

5,75 M€

dont 0,9 M€ en investissement

Port de La Cotinière sur l'île d'Oléron



La Cotinière



Le projet comprend principalement la réalisation :

- d'un 3^e bassin de 4,3 ha avec deux pontons de 135 et 80 mètres,
- d'une nouvelle halle à marée comprenant le Pôle de mareyage et la nouvelle criée, sur un nouveau terre-plein de 4 ha.

Il prévoit aussi le rehaussement et l'allongement de la digue ouest et la création d'un parking à la place de la criée actuelle qui sera démolie.

• En juin 2016 sont votées une **AP de 60 M€** et une **autorisation d'engagement (AE) de 8,5 M€**.

• En novembre 2016, le **Contrat de partenariat** est signé avec Vinci, qui crée une société dédiée, Cêteau Céans.

• 1^{er} janvier 2019, le Département reprend en direct la **gestion** du port.

• Juin 2019, une enveloppe de 9,2 M€ est votée, avec des cofinancements de l'État, de l'Europe et de la Région :

- 5 M€ pour les travaux relatifs à la criée et aux ateliers de mareyage,
- 4,2 M€ pour les équipements nécessaires à l'exploitation.

Travaux

• Fin 2018 - Tous les avis nécessaires étant favorables, les travaux **d'infrastructure** démarrent.

• Février 2020 - Lancement des travaux de **superstructure**.

La mise à disposition des nouvelles installations est prévue fin 2021 et le transfert de l'ancienne à la nouvelle criée en février 2022.